



Partenaires

La construction de la Structure Artificielle d'Escalade (SAE) de l'UPPA est l'aboutissement d'une collaboration étroite entre l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et différents partenaires: la Communauté d'agglomération de Pau, le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, le Conseil Régional d'Aquitaine, la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, son antenne local CDFME64 et l'Etat.

Concernant les modalités d'occupation et d'utilisation du mur, celles-ci sont assurées par une convention de partenariat entre l'université de Pau, propriétaire du terrain, et le CDFME64 (chargé de développer l'activité au sein du département). Ainsi, un comité de pilotage composé de membres de l'Université et du CDFME64 assure la gestion du mur au niveau de la politique de fonctionnement et des orientations budgétaires.

La partie sécurité et technique du fonctionnement de la structure quant à elle, revient à une commission technique composée de la manière que le comité de pilotage.

A noter la présence importante du club Pyrénéa Sports sur le mur (compétitions, ouvertures, maintenance...) qui est un club partenaire.